

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 11-17896 / 112326
Ethicon Sàrl, 2000 Neuchâtel
Production (Surgicel) et maintenance technique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
21 H, 24 F
01.04.2013–31.03.2014 (Nouveau permis)
- 11-17897 / 112327
BM SA, 2304 La Chaux-de-Fonds
Atelier de décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
01.03.2011–28.02.2014 (Nouveau permis)
- 11-17957 / 111259
Nestlé Nespresso SA Centre de production, 1580 Avenches
département logistique; réception du café vert.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
01.03.2011–31.08.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-17976 / 100228
Mifroma SA, 1670 Ursy
Expédition.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H, 30 F
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement)
- 11-17977 / 100228
Mifroma SA, 1670 Ursy
Production fromage et cave.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
160 H, 40 F
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement/modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 11-17975 / 100228
Mifroma SA, 1670 Ursy
technique, informatique.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
10 H
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 11-17912 / 100578
Novartis Consumer Health SA, 1197 Prangins
secteurs: Fabrication, Pesée.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
10 H
01.02.2011–31.01.2014 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 11-17919 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
secteur ligne Perfusion Poches (PP)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H, 16 F
01.03.2011–28.02.2014 (Nouveau permis)
- 11-17922 / 100035
Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont FR
blow Film
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
15 H
01.02.2011–31.01.2014 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

22 février 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail